



Présentation du Budget 2023 et des résultats 2022

Conseil Municipal du 11 Avril 2023



Le contexte Local fin 2022



CA 2022 provisoire

Section de Fonctionnement

Dépenses réelles : 28M€

Dépenses d'ordre : 3M€

+1,9M€ d'excédent de fonctionnement

Recettes réelles : 30,9 M€

Recettes d'ordre: 0,6 M€

Résultat antérieur : 1,4M€

Section d'investissement

Dépenses réelles: 12,5M€

Dépenses d'ordre:1,9M€

+1M€ d'excédent d'investissement

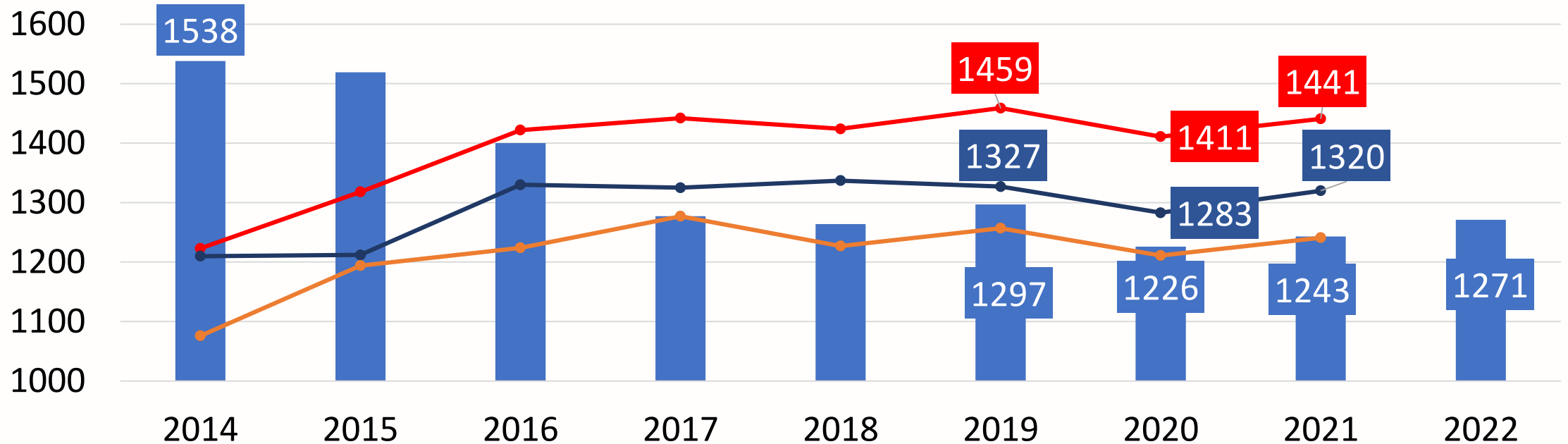
Recettes réelles :8,3M€

Recettes d'ordre: 4,3M€

Excédent antérieur:2,8M€

Un effort soutenu de diminution des dépenses de fonctionnement

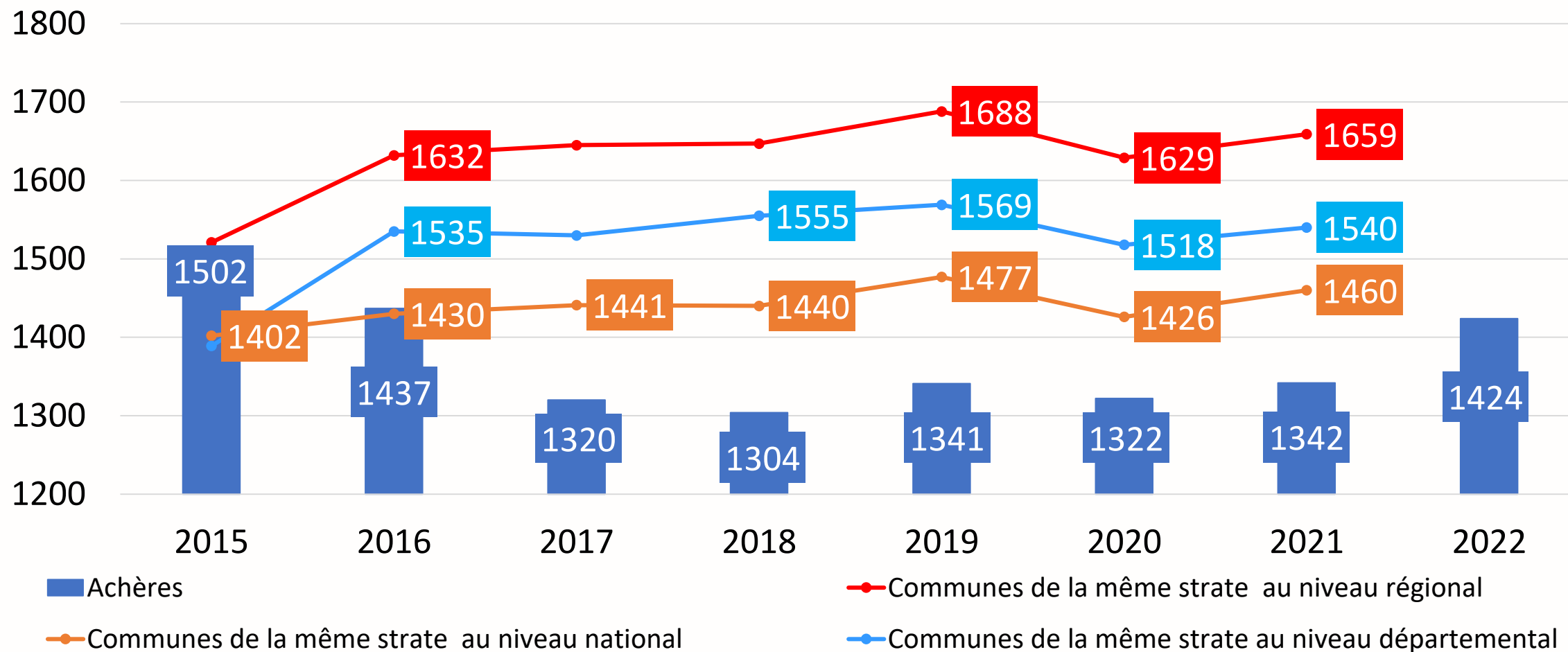
Dépenses de gestion (€/hab)



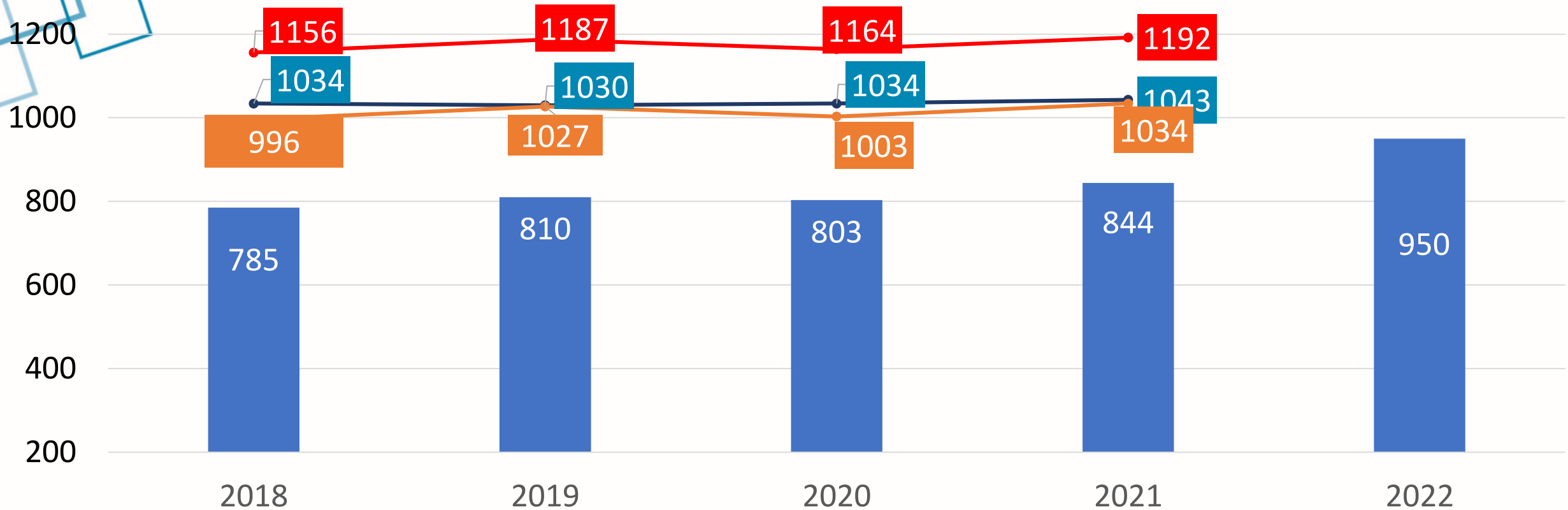
- Achères
- communes de la même strate démographique au niveau régional
- communes de la même strate démographique au niveau départemental
- communes de la même strate démographique au niveau national

Des recettes de fonctionnement en progression par rapport à 2021

Recettes de gestion (€/hab)



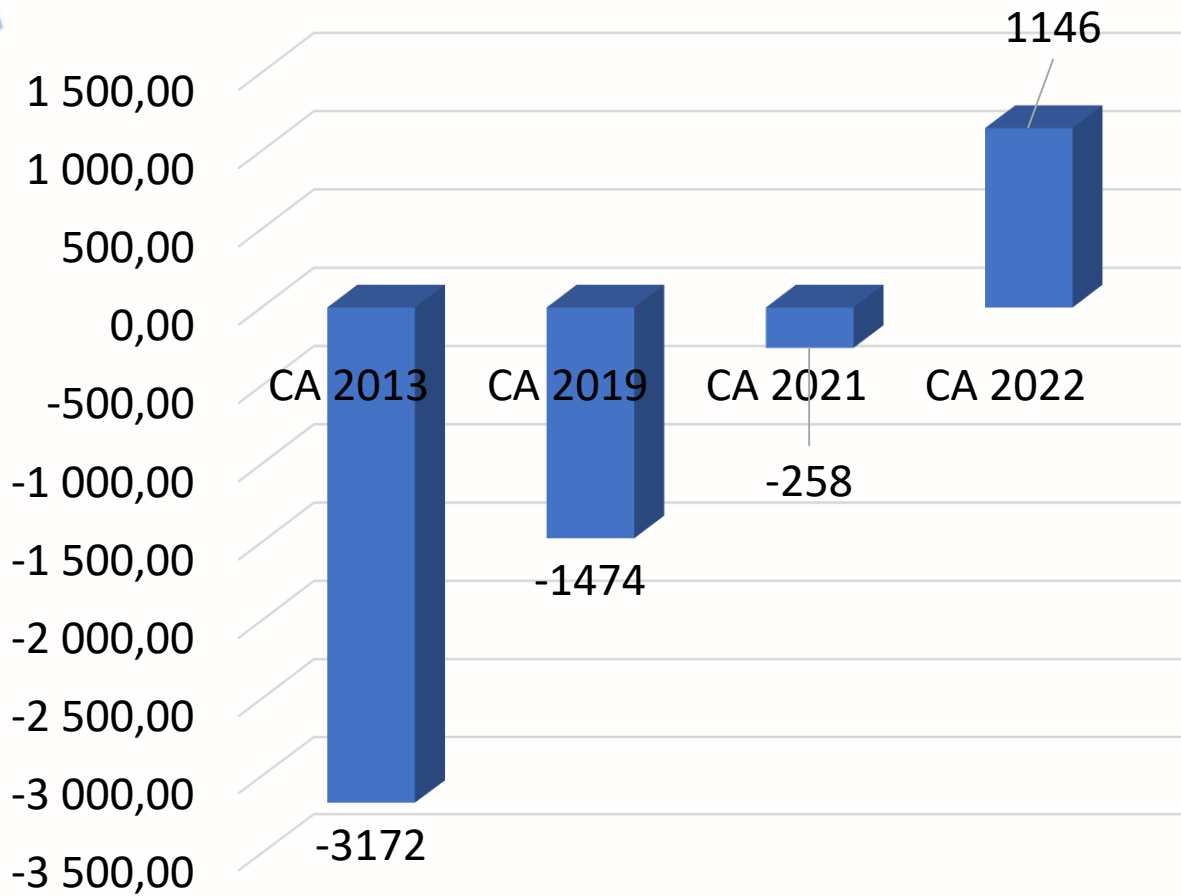
Des recettes fiscales proches des recettes des communes de même strate (impôts et taxes en €/hab)



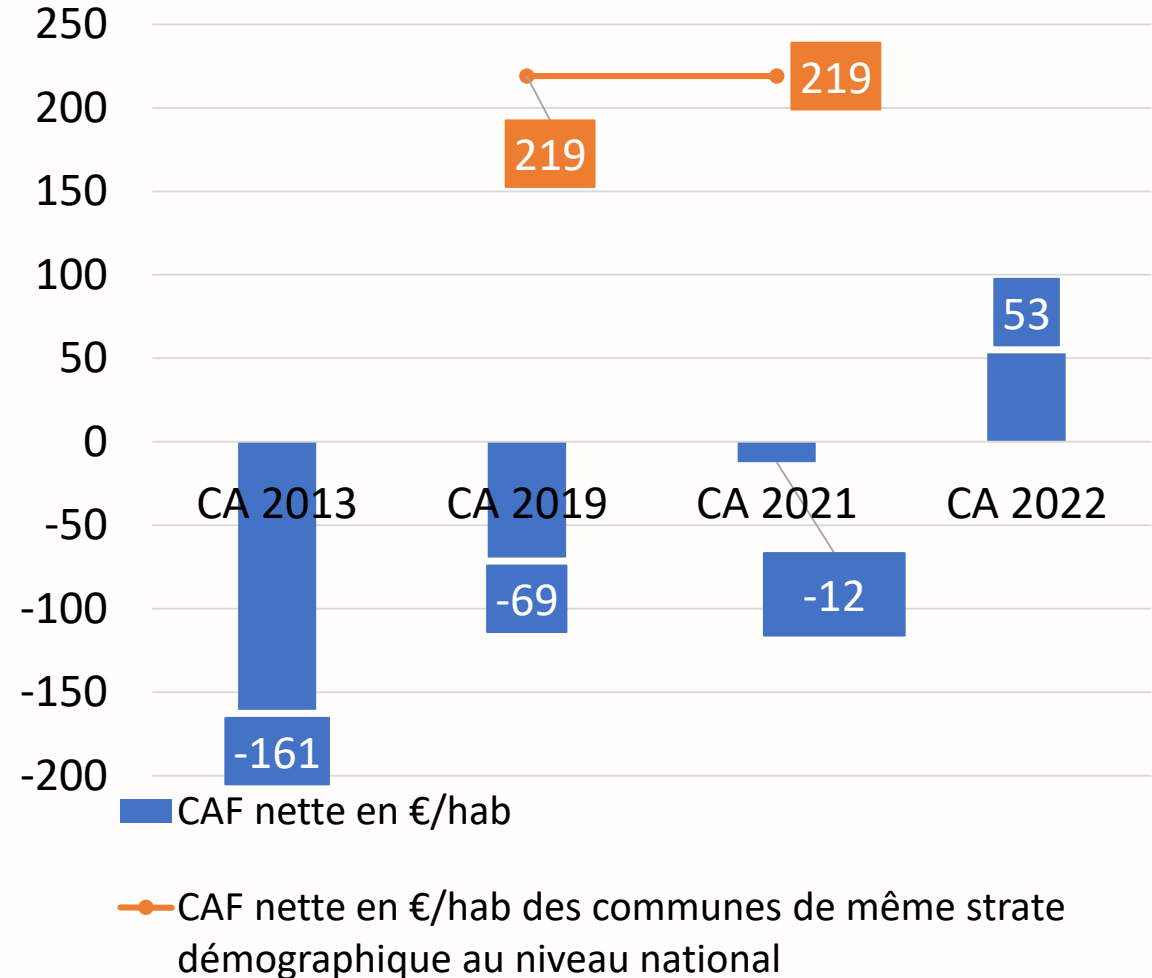
- Achères
- communes de la même strate démographique au niveau régional
- communes de la même strate démographique au niveau départemental
- communes de la même strate démographique au niveau national

Une capacité d'autofinancement qui s'améliore mais qui reste inférieure aux autres communes de même strate (€/hab)

CAF nette en K€



CAF nette en €/habitants





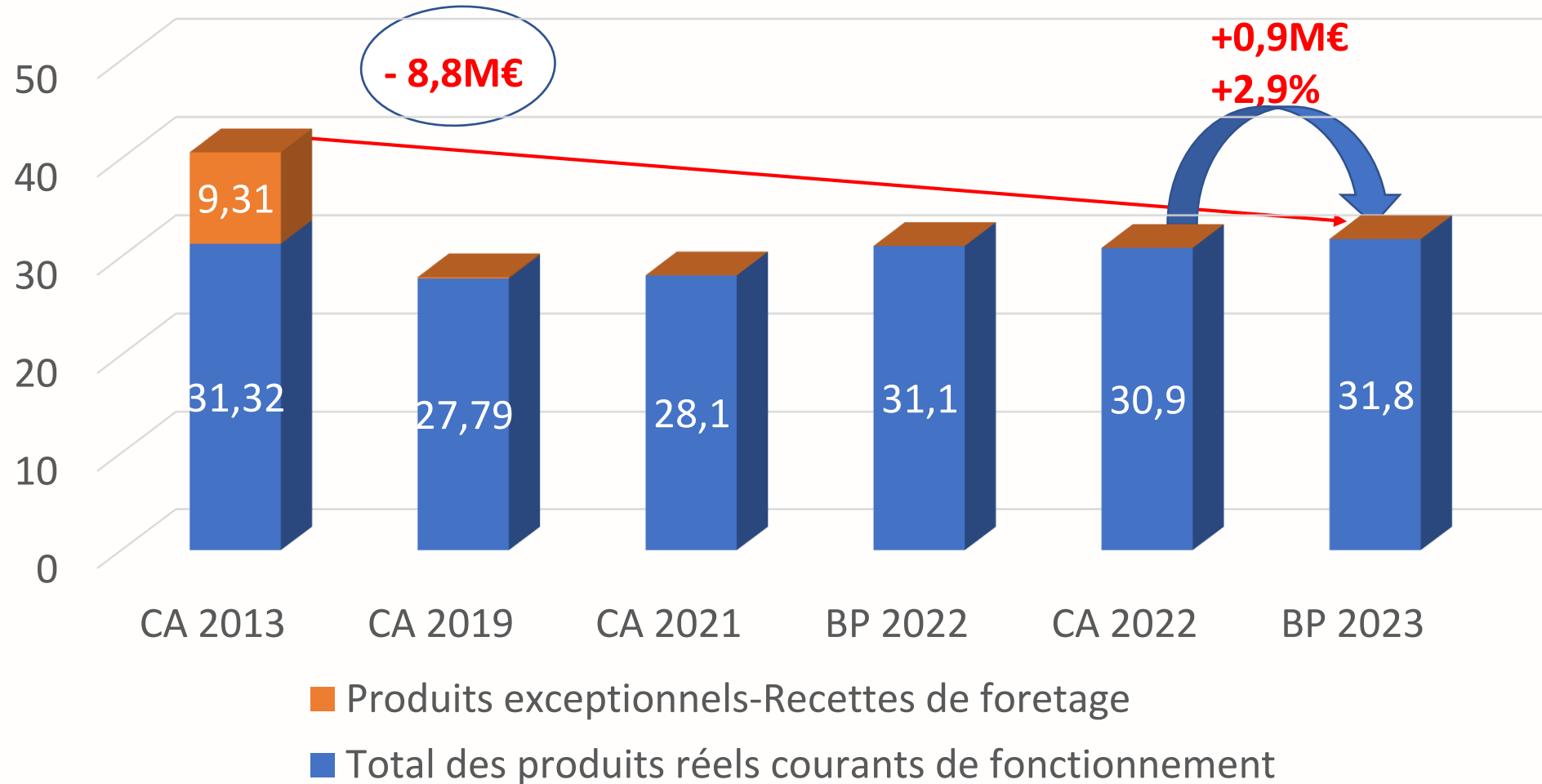
Une stratégie financière responsable tournée vers l'avenir

- >Poursuivre les efforts de réduction/ redéploiement des dépenses de fonctionnement ;
- >Optimiser les recettes de fonctionnement et d'investissement;
- >Doter la commune d'une capacité d'autofinancement lui permettant d'investir grâce à ses fonds propres;
- >Piloter la dette;
- >Maintenir un haut niveau d'investissement permettant de préserver le patrimoine existant et d'améliorer le cadre de vie des Achérois



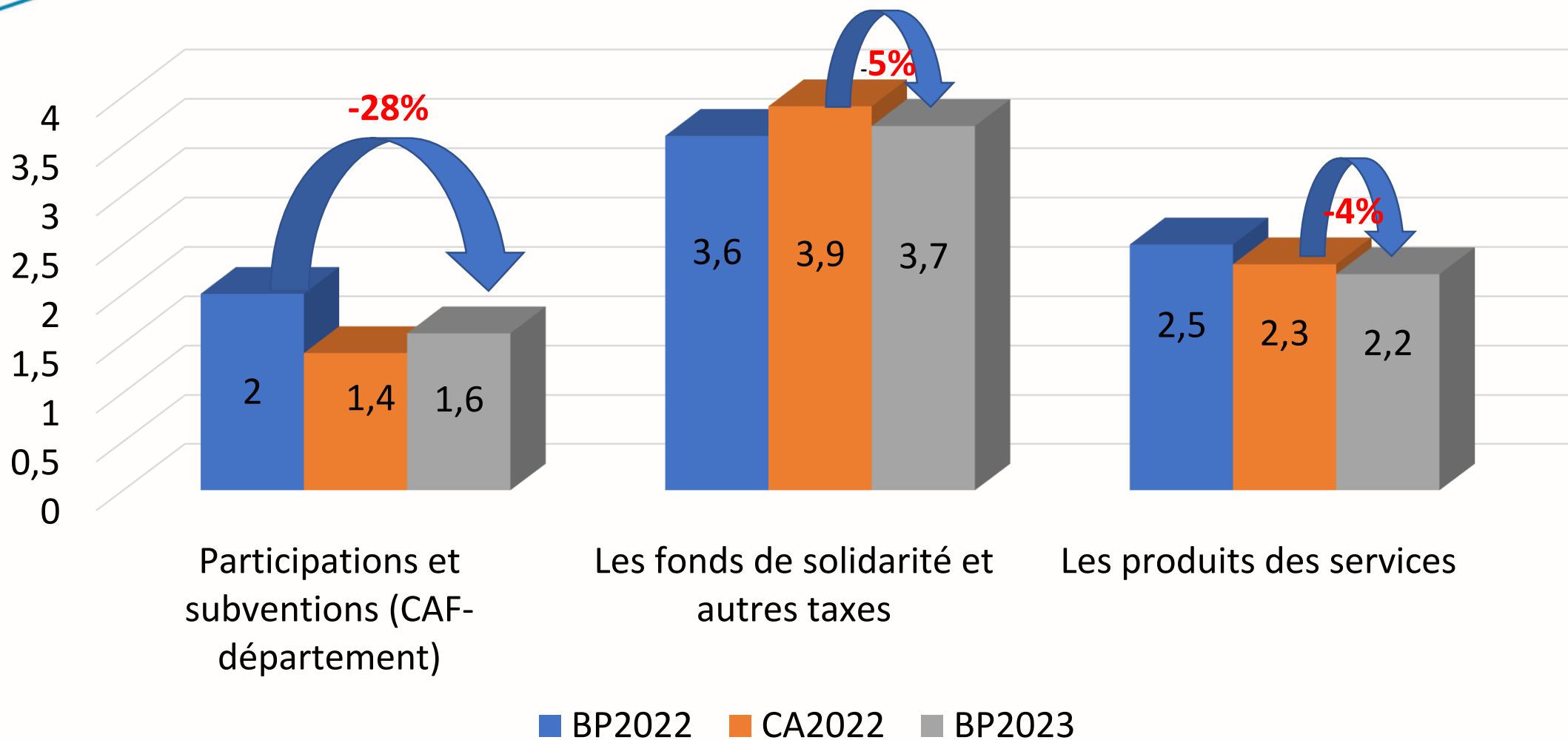
L'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement

Evolution des recettes de fonctionnement (en M€)

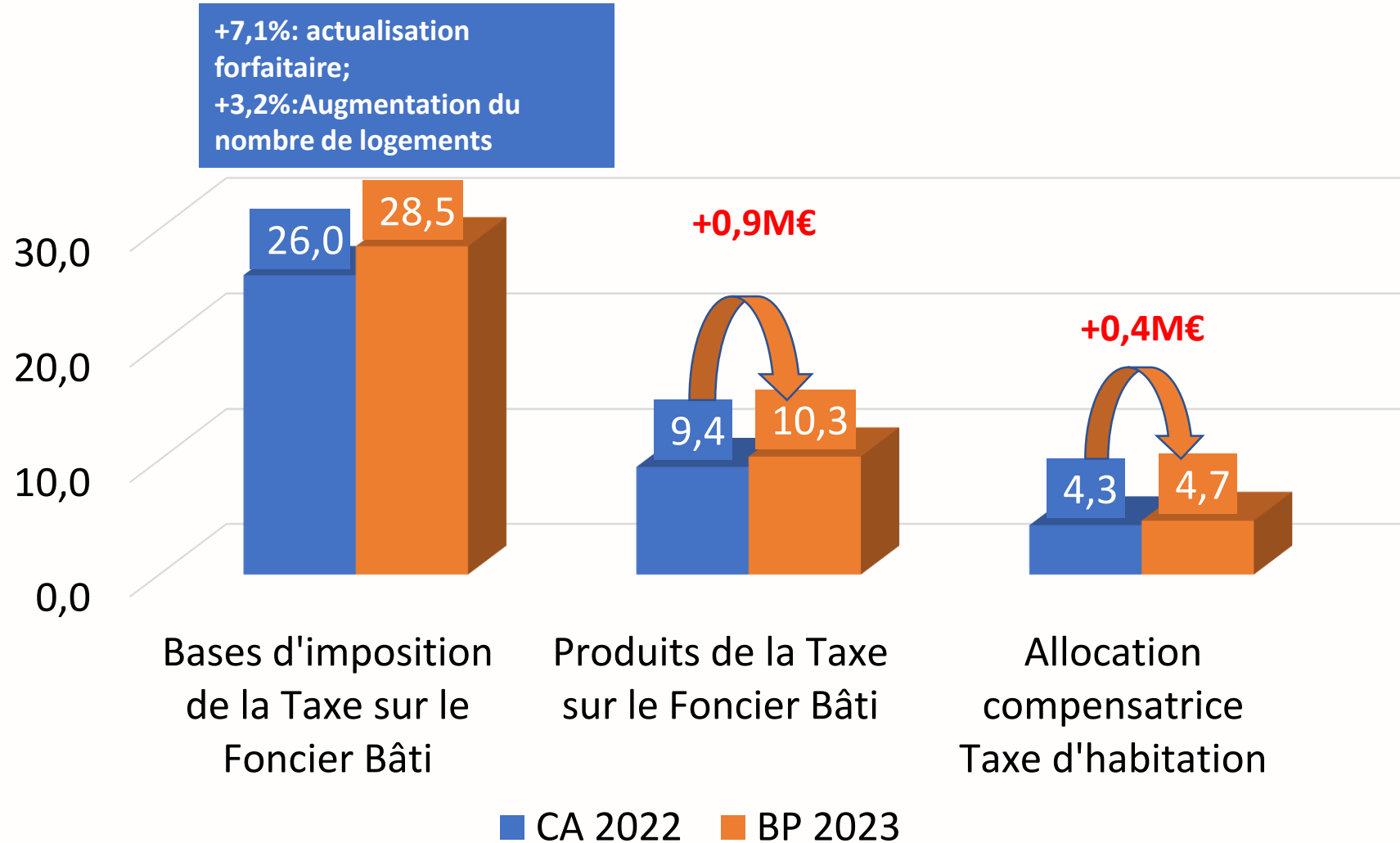


La baisse de certaines natures de recettes

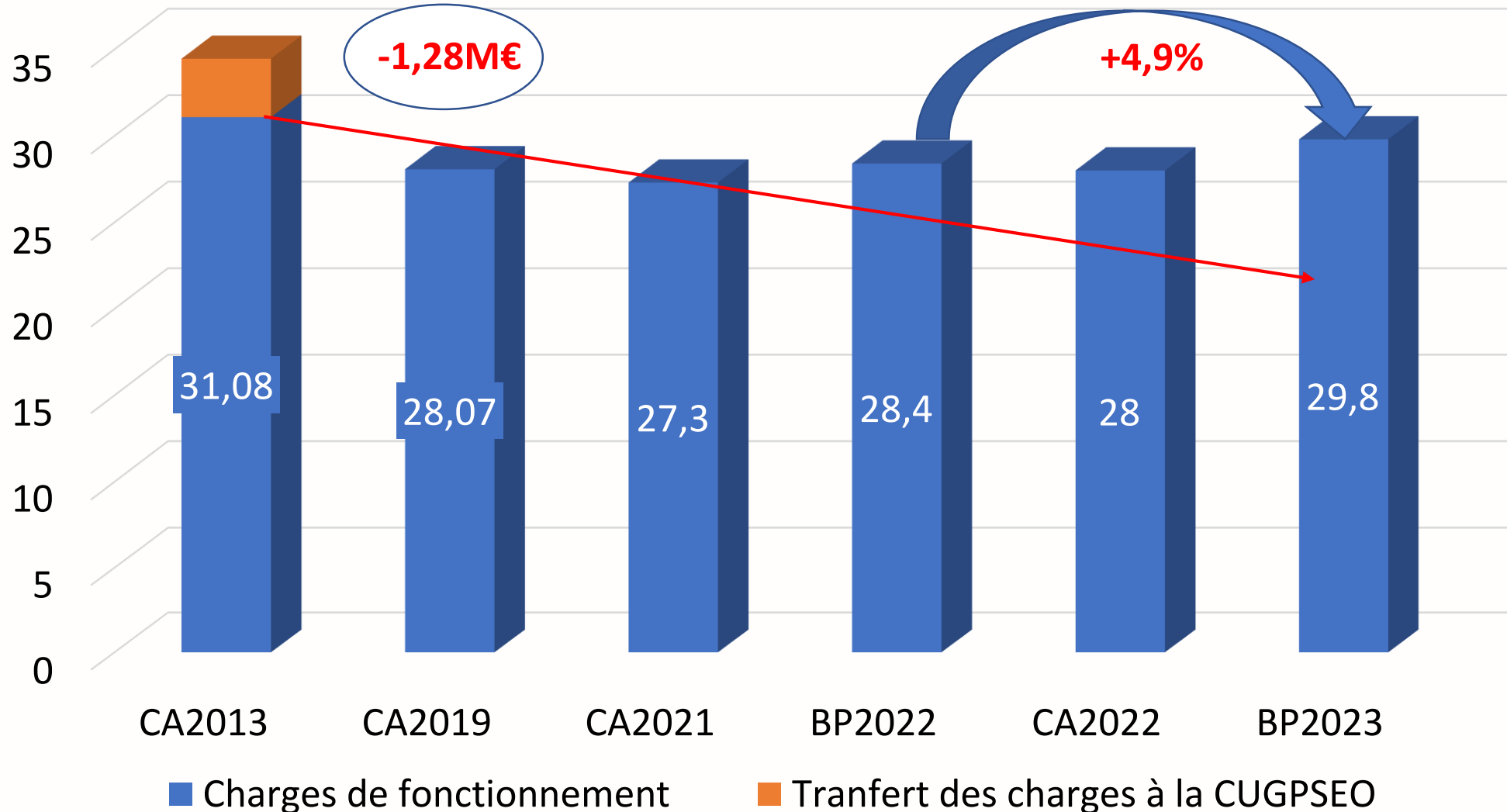
(en millions d'euros)



La progression du produit de la fiscalité malgré le maintien des taux (en millions d'euros)



Un effort soutenu de maîtrise des dépenses de fonctionnement (en M€ à périmètre constant)



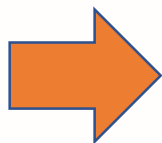
Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Malgré des contraintes extérieures entraînant de facto une progression des coûts:

- Inflation des prix (coût de la restauration: +10% entre le CA2022 et le BP2023)
- Augmentation du coût de l'énergie (+65% entre le CA2022 et le BP2023);
- Augmentation du point d'indice des fonctionnaires
- Revalorisation du SMIC;

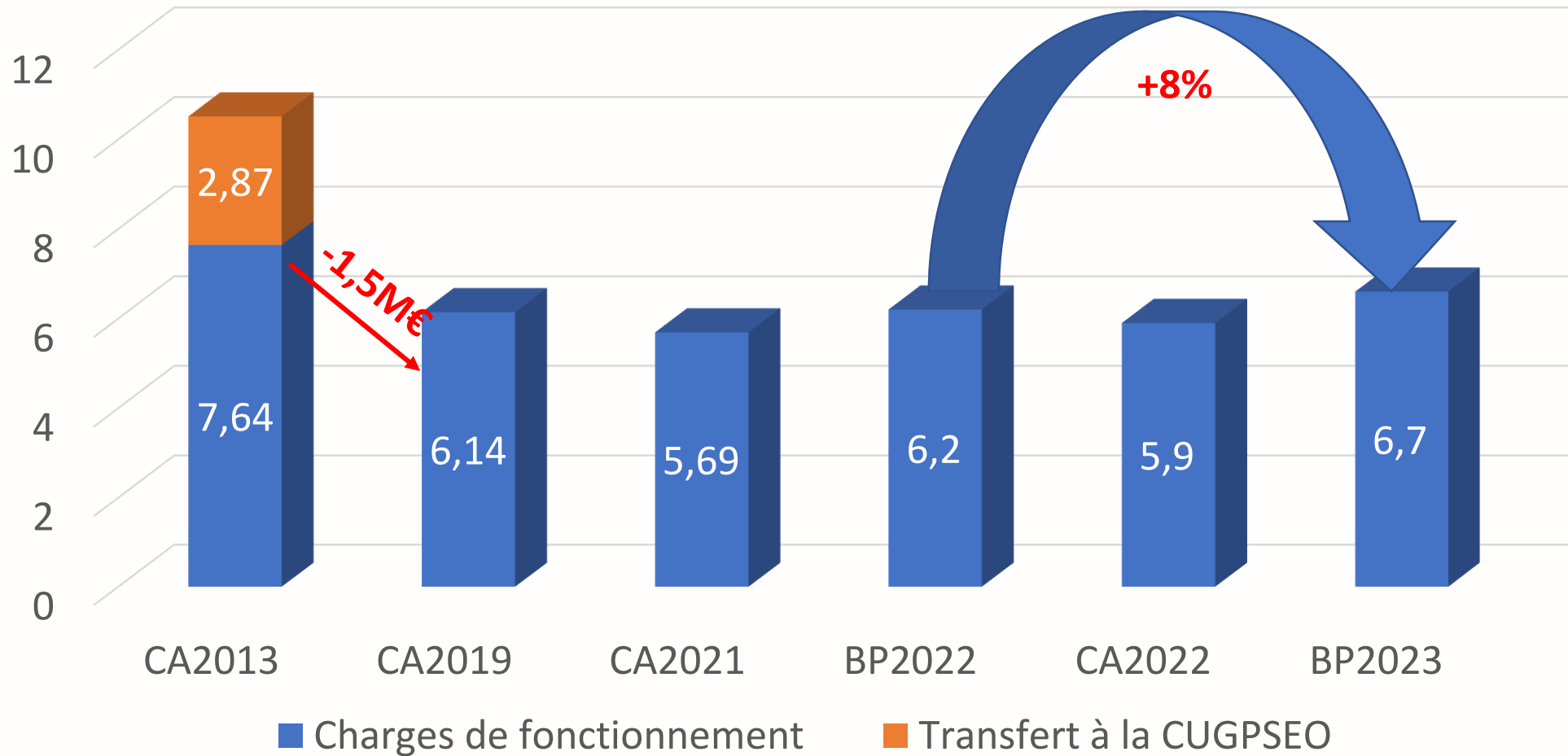
> La ville poursuivra une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement:

- Réduction des locations, optimisation de l'utilisation des bâtiments communaux;
- Réflexion sur les modes de gestion des services publics.

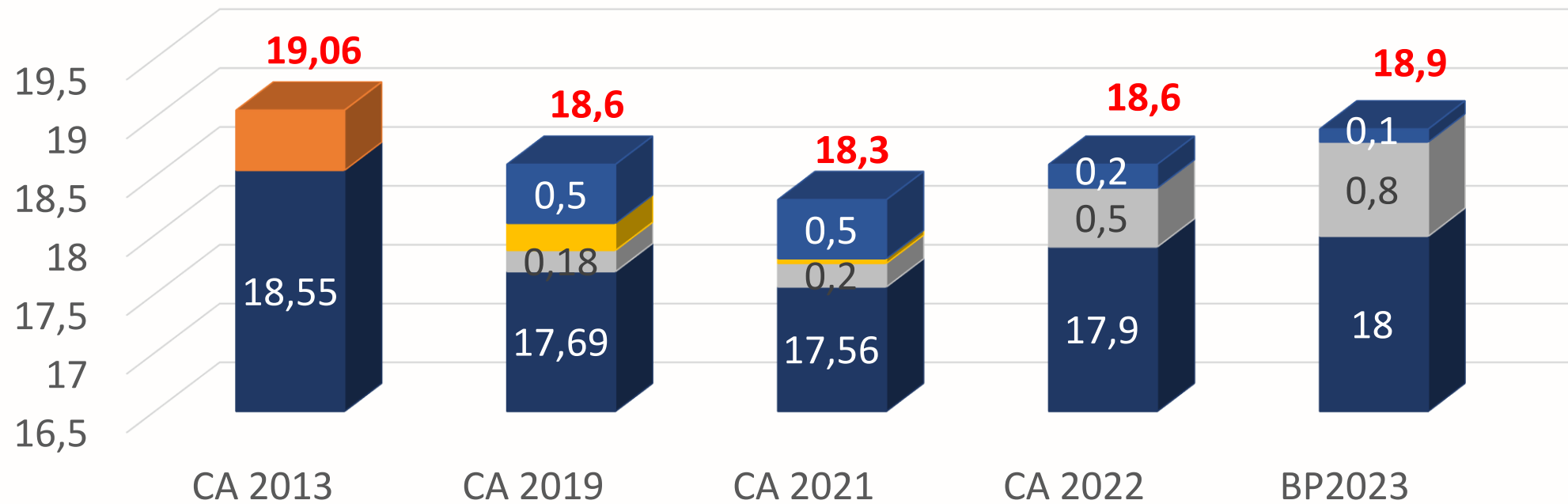


Objectif: allier la démarche d'optimisation de la dépense publique tout en préservant des services publics de qualité

Evolution des charges à caractère général (en M€ à périmètre constant)



La maîtrise des dépenses de personnel (en M€ à périmètre constant)



- Rémunération du CCAS
- Effort salarial sur les catégories C et revalorisation du régime indemnitaire
- Mesures gouvernementales
- Neutralisation du personnel transféré à la CUGPSEO
- Masse salariale

L'évolution des subventions versées par la ville

- Une enveloppe de 315K€ dédiée aux associations de la ville
- Reconduction en 2023 du système initié en 2021 pour les associations sportives basé sur la mise en place de deux enveloppes distinctes:
 - ✓ une première enveloppe de fonctionnement par adhérent(45€) permettant d'assurer le fonctionnement récurrent de l'association,
 - ✓ une deuxième enveloppe fléchée sur les projets nouveaux ou sur des thématiques que la municipalité souhaite renforcer (handicap, sport féminin, sport de haut niveau; manifestations exceptionnelles...),
- Des subventions versées à hauteur de **1 395K€ pour le CCAS**, de **611K€ pour le SAX** et de **20K€ pour les coopératives scolaires**.



L'amélioration de la capacité d'autofinancement de la ville



Pourquoi la municipalité souhaite-t-elle disposer d'une capacité d'autofinancement (CAF) suffisante?

> Qu'est-ce que la capacité d'autofinancement?

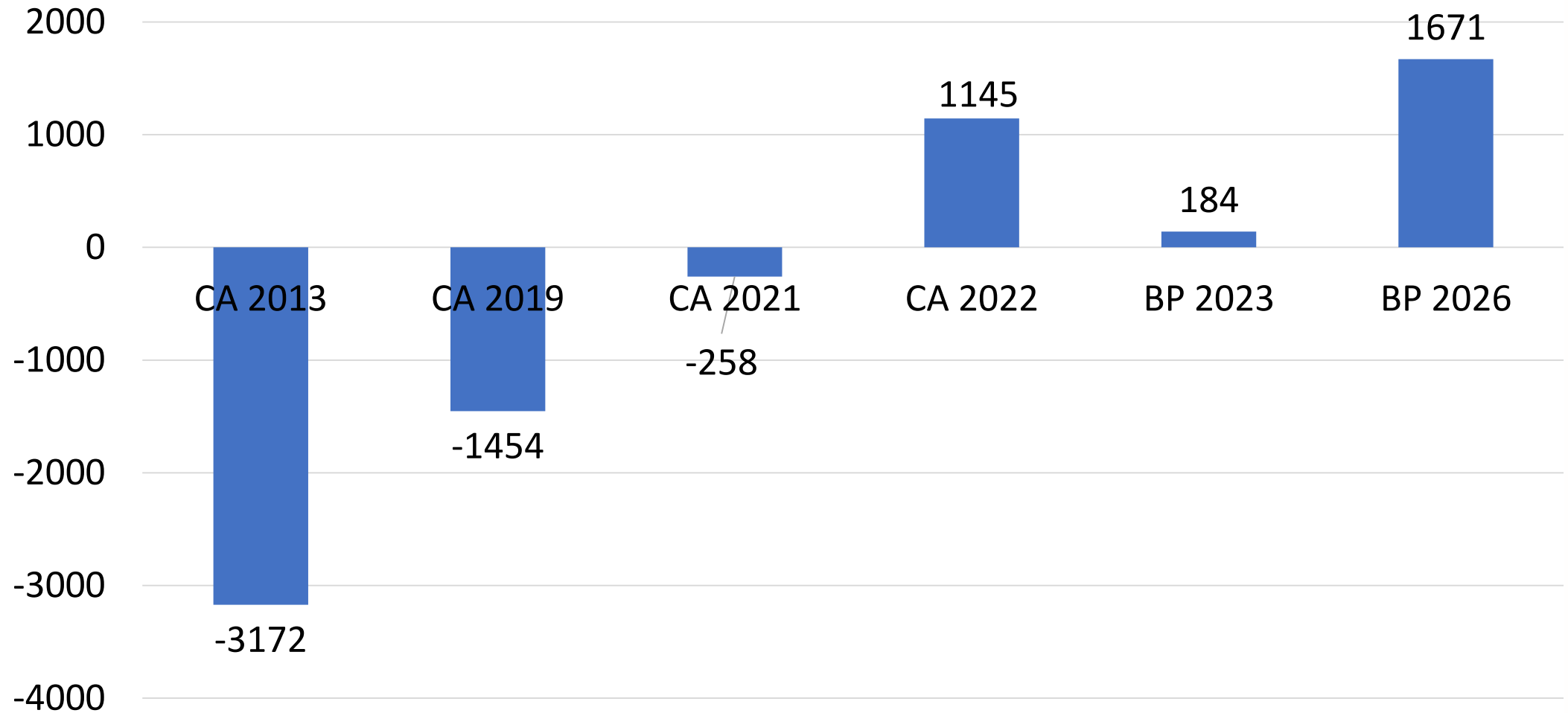
- Différence entre les produits réels de fonctionnement (recettes pérennes de la commune hors produits de cession) et les charges réelles de la ville (charges courantes);
- Ressources durables de la ville permettant de rembourser les annuités de la dette et d'investir sur ses fonds propres.

> Pourquoi constituer une capacité d'autofinancement suffisante?

- Les produits de cession: recettes non pérennes;
- Les emprunts: recettes dont l'accord de financement des banques et le taux dépendent de la situation financière de la ville et qui ne sont pas extensibles;

> La CAF: ressources durables de la ville permettant de financer les investissements de demain et de garantir l'attractivité de la commune

L'amélioration de la situation financière de la ville (CAF nette) (en K€)





Le maintien d'un haut niveau d'investissement



Grandes orientations du BP 2023

- Réalisation d'un haut niveau d'investissement: 13M€ (hors RAR) de dépenses d'équipement en 2023;
- Estimation du produit de cession à 2,8 millions d'euros en 2023;
- Mobilisation d'un nouvel emprunt de 1 100 000€ (hyp: taux fixe 3,80% sur 15 ans);
- Des subventions à recevoir à hauteur de 5,9M€

Des dépenses d'investissement au service des priorités communales

- **L'éducation et la petite enfance :**

- ✓ Construction de la nouvelle école élémentaire dans le quartier de la gare permettant de rééquilibrer la répartition des effectifs dans l'ensemble des écoles de la ville et d'augmenter la capacité globale d'accueil dans les écoles (5 363 648€) ;
- ✓ Entretien/réhabilitation des bâtiments scolaires (400 000€) ;
- ✓ Modernisation des outils informatiques dans les écoles facilitant les apprentissages des enfants (41K€) ;
- ✓ Renouvellement du mobilier scolaire (72K€).

- **Le sport et la jeunesse :**

- ✓ Achat de divers équipements et poursuite du passage aux LED dans les structures sportives ;
- ✓ Réfection de terrain extérieur de basket;
- ✓ Aménagement et achat de mobilier pour la maison des jeunes.



Des dépenses d'investissement au service des priorités communales

- **Le développement durable et la qualité de vie des Achérois:**
 - ✓ Renouvellement des instruments de musique au sein du conservatoire, achat d'œuvres d'art et remplacement du mobilier de la bibliothèque (10K€);
 - ✓ Modernisation des outils informatiques et des logiciels utilisés (130 000€);
 - ✓ Aménagement du « Parc des Marmousets » (1 591 000€);
 - ✓ Construction d'un CTM (3 999 000€) ;



Une stratégie financière responsable au service des priorités communales

Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

- **La poursuite du projet éducatif du territoire (PEDT)** dont les objectifs sont :
 - ✓ Garantir la réussite scolaire en donnant du sens à toutes les actions;
 - ✓ Permettre à l'enfant d'évoluer et grandir dans un cadre serein et de s'épanouir pour devenir le citoyen de demain;
 - ✓ Organiser au mieux les différents temps de l'enfant en s'adaptant à son rythme et en développant l'articulation entre les temps, les espaces et les partenaires;
 - ✓ Être facilement intelligible par les parents, les enseignants et les partenaires.

- **Le maintien des actions au service de la réussite éducative et de l'ouverture aux autres:** poursuite du soutien scolaire proposé aux enfants Achérois; un accompagnement au développement du numérique à l'école ;un accompagnement culturel (Sax et Pandora) et sportif de la ville sur les temps scolaires; accompagnement financier de différentes actions pédagogiques par le biais des associations du territoire achérois ; mise en place d'événements favorisant des temps parents-enfants : Printemps des Poètes... Je joue, donc je suis (pour les 0-4 ans).



Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

- **10 berceaux au sein de la nouvelle crèche proche du quartier de la gare (108K€ par an);**
- **Ouverture de la maison des parents** lieu repère de la parentalité affirmant le soutien aux actions liées à la parentalité;
- **Les activités sans cesse renouvelées et dynamiques de la Maison des Jeunes** pour les 11-17 ans ;
- **La confirmation du travail du Bureau Information Jeunesse** visant à soutenir les jeunes;
- **Le maintien des activités en été.**



La qualité de vie des Achérois, au cœur de la politique municipale

- **Des actions menées en faveur de la transition écologique:** le parc des Marmousets, la programmation d'une enveloppe de 80K€ par an en investissement (audit énergétique)...;
- **La poursuite des actions ou manifestations** proposées par la ville ou les associations;
- **Renforcement des liens avec les associations:** point d'entrée unique pour les associations, diversification des lieux d'exposition (mairie, maison des associations, espace famille, bibliothèque...);
- **Poursuite du soutien affirmé de la ville au CCAS** en fonctionnement et en investissement (résidence autonomie Pompidou);
- **Garantir la sécurité des Achérois** (Pérenniser les effectifs de la police municipale; 14 caméras déjà installées dont 6 en vidéo verbalisation avec un objectif de 27 caméras d'ici fin 2026).

SYNTHESE DU BUDGET 2023

Section de Fonctionnement

Dépenses réelles : 29,8M€

Dépenses d'ordre : 3,1M€

+1,4M€ virement à la section d'investissement

Recettes réelles : 31,7 M€

Recettes d'ordre: 0,7M€

Résultat antérieur : 1,9M€

Section d'investissement

Dépenses réelles: 16,2M€

Dépenses d'ordre:1,7 M€

RAR:1,2M€

Recettes réelles :11,7M€

Recettes d'ordre: 4,1M€

RAR:0,9M€

Résultat antérieur : 1M€

+1,4M€ virement de la section de fonctionnement



Conclusion

Le fil rouge de notre action:

- ✓ Mettre en œuvre un plan d'investissement ambitieux visant à améliorer le cadre de vie des Achérois;
- ✓ Poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement;
- ✓ Maintenir des services publics de qualité ;
- ✓ Retrouver des marges de manœuvre pour préparer l'avenir d'Achères;
- ✓ Doter la commune d'une capacité à investir grâce à ses fonds propres;
- ✓ Limiter le recours à l'emprunt.